

Les clusters de villages de métier, un système urbain non reconnu dans la tourmente de la métropolisation de Hanoi (Vietnam)

Sylvie Fanchette

IRD/ UMR CEPED, 19 rue Jacob – 75006 Paris, France
sylvie.fanchette@ird.fr

Résumé

Dans le delta du fleuve Rouge densément peuplé, la population rurale a développé des activités artisanales et industrielles en lien avec la riziculture inondée très intensive depuis plusieurs siècles. Depuis l'ouverture économique des années 1980, un millier de villages de métier organisés en clusters se sont modernisés et diversifiés, avec une division du travail accentuée entre les entreprises, pour la plupart informelles. Ils polarisent une main-d'œuvre de plusieurs milliers d'actifs, localement ou au niveau interprovincial.

Sans statut urbain, ces gros villages et bougs, sont peu dotés en infrastructures et prérogatives pour gérer leur terroir pluri-actif et dépendent du mode de territorialisation imposé par les grandes villes. Dans le contexte de son intégration au marché international, de son passage à l'économie de marché et de la métropolisation des grandes villes, le Vietnam cherche à attirer les capitaux étrangers dans l'immobilier et dans l'industrie en leur offrant des facilités foncières et fiscales.

Cet article cherche à montrer comment, depuis les années 2000, l'attribution préférentielle des terres agricoles devenues constructibles aux promoteurs fonciers nationaux et étrangers remet en cause l'intégration économique et spatiale des villages périphériques dans une capitale en pleine refonte métropolitaine.

Mot-clefs

Artisanat, clusters, métropolisation, bourgs, urbanisation in-situ

Dans le delta du fleuve Rouge densément peuplé (1230 habitants/km² en 2009) du nord Vietnam, la population rurale a, depuis plusieurs siècles, développé des activités artisanales et industrielles en lien avec la riziculture inondée très intensive. Des villages de métier artisanaux se sont spécialisés dans une large gamme de produits destinés aux marchés national et international et occupent 18% du total de la population économiquement active (PEA) rurale. Organisés en clusters¹, un millier de villages se sont modernisés et diversifiés, depuis l'ouverture économique des années 1980. Ils polarisent, une main-d'œuvre de plusieurs milliers d'actifs, localement ou au niveau interprovincial. Cependant, de nombreux facteurs freinent leur expansion, notamment l'accès aux terres dans un contexte de spéculation et de libéralisation foncière liée à la métropolisation de la capitale, Hanoi, en plein rattrapage urbain, la concurrence exacerbée avec la Chine et les entreprises du secteur formel.

¹ Cluster de villages de métier : système productif localisé qui regroupe des ateliers et des entreprises d'un même secteur appartenant à des villages de métier d'un même voisinage.

Hanoi s'étend rapidement sur ses marges, intégrant sans grand ménagement ses périphéries très peuplées, typiques des plaines rizicoles irriguées deltaïques. Elles se sont densifiées notamment parce que le pouvoir communiste en place a mené pendant longtemps une politique anti-urbaine, la ville étant le lieu de la dissidence et du développement d'une économie de marché en contradiction avec le système économique du type soviétique alors promu.

Les clusters de villages de métier, en tant que système de production localisés, maintiennent sur place une population dense et pluri-active dans des grosses localités qui, malgré leur taille élevée, ne bénéficient pas du statut urbain, celui-ci n'étant attribué qu'à des chefs-lieux d'unités administratives. Celles-ci relèvent d'un mode de ville-territoire dont les villages sont parties prenantes, mais soumis à leur mode de gestion. Ainsi, dans le contexte de la métropolisation, le défi que doivent relever les autorités vietnamiennes est d'accompagner le développement de la métropole Hanoi, en tenant compte des fortes densités démographiques de ses marges villageoises, pluri-actives.

1 Les systèmes intensifs en main-d'œuvre et le développement de la pluri-activité dans le delta du fleuve Rouge : les ferments de l'urbanisation *in situ*

1.1 La spécificité des sociétés agricoles de l'Asie des Moussons : des systèmes rizicoles intensifs en main-d'œuvre associés à des activités parallèles

Dans le contexte asiatique, l'existence de régions de hautes densités agricoles adjacentes aux grands centres urbains offre une opportunité particulière pour que des régions mixtes de production de type *desakota*² émergent. Dans les pays où le développement urbain autour de l'industrie n'est pas promu, les excédents de population rurale ne peuvent être absorbés par les villes. Tous les *desakota* sont caractérisés par des peuplements denses, une agriculture de petites exploitations, en général la riziculture irriguée. Oshima a démontré que la saisonnalité de l'utilisation de la main-d'œuvre intensément utilisée pour le repiquage a eu deux résultats :

- Accroître la densité de population qui a eu pour effet un morcellement des exploitations et une augmentation saisonnière de l'offre de main-d'œuvre.
- Pendant la morte-saison, la population dense doit chercher hors exploitation un emploi car la plupart des exploitations sont trop petites pour générer suffisamment de revenus pour vivre.

Les activités non-agricoles sont très développées dans les deltas rizicoles très peuplés de l'Asie des Moussons, car les travaux de repiquage, méthode nécessaire

² Desakota est un terme défini par le géographe canadien T. McGee. Il provient de l'indonésien (*desa* : "village", *kota* : "ville") et caractérise la forme originale des grandes agglomérations urbaines d'Asie. Ces métropoles possèdent généralement des espaces ruraux périphériques à fortes densités de population, notamment en raison de l'activité rizicole qui nécessite toujours une main-d'œuvre abondante. Voir développement du modèle spatial des *desakota* dans chapitre 6.

[ATELIER 4 / WORKSHOP 4]

pour atteindre des rendements très élevés à plusieurs récoltes annuelles, demandent saisonnièrement beaucoup de main-d'œuvre. Le riz a l'avantage de nourrir une population nombreuse, mais nécessite de lourdes charges de travail sur des périodes ponctuelles. Pendant la morte saison, de nombreux villages de ces plaines rizicoles se sont spécialisés dans d'autres activités non agricoles, tel l'artisanat, à faible capital et pouvant absorber une main-d'œuvre nombreuse.

La riziculture de mousson n'a jamais été séparée des activités non agricoles comme cela l'a été en Occident où les cultures sont associées à l'élevage dans les grandes exploitations agricoles capitalistes. L'agriculture intensive du riz s'inscrit très nettement dans la petite production marchande qui nécessite très peu de capital, est facile à mettre en place dans le cadre de l'entreprise familiale et permet d'absorber le surtravail sans priver l'exploitation quand elle a besoin en période de pointe d'une main-d'œuvre nombreuse. La pluri-activité peut se diversifier et s'adapter en fonction de la demande du marché, mais le maintien de l'autoconsommation rizicole garantit la subsistance de la famille. Selon McGee (1991), il est possible de dire que la main-d'œuvre de ces « bols de riz », que sont les deltas de l'Asie des Moussons, est culturellement préparée pour s'engager dans divers types de travaux des secteurs non-agricoles.

1.2 L'artisanat, une activité strictement rurale dans le Vietnam féodal, reliée aux marchés urbains

Dans le Vietnam traditionnel, les villes symbolisent la présence du pouvoir et sont considérées comme des centres religieux. Elles sont des places d'armes, assurant la défense du territoire national, lieux de résidence du roi ou seigneur, dépositaire du mandat céleste, ou de ses représentants (Langlet Quach Thanh-Tâm, 1993). En même temps, elles sont des centres commerciaux. L'artisanat et l'industrie sont alors confinés dans les villages de métier du delta. Grâce à l'octroi de monopoles, les villages en lien avec les marchés urbains, s'adonnent à l'artisanat sacré et de luxe destiné à la Cour impériale, aux classes sociales aisées vietnamiennes, et d'autres pays d'Asie (Chine et Japon). L'artisanat est aussi destiné à la vie quotidienne d'une société villageoise tournée vers l'autoconsommation.

La grande variété de matières premières végétales et animales disponibles pour l'artisanat permet la fabrication de nombreux articles. Ces villages sont reliés par un lacs de canaux et rivières à Hanoi, la ville située « dans le coude du fleuve », véritable carrefour de communications entre les montagnes et la mer de Chine ouverte sur le monde. Le quartier des « 36 rues et corporations » de la capitale joue alors un rôle primordial dans l'organisation de la production et de la commercialisation des produits artisanaux. Les échoppes de la ville font appel à l'immense réservoir de main-d'œuvre des campagnes qui contribuent à l'enrichissement de ce quartier et de leur village : les commandes de la capitale font vivre les villages artisanaux, la ville constitue un immense marché pour ces produits, dont une partie est produite sur place.

Le développement des activités extra-agricoles améliore les revenus d'un nombre élevé de familles rurales (elles composent 20 % de l'ensemble des revenus des exploitations à la fin des années 1990). En 2006, 25% des ruraux considèrent que l'agriculture n'est plus leur activité principale. Les activités extra-agricoles les plus fréquentes sont l'artisanat, la transformation de produits alimentaire et le

commerce, notamment avec la Chine ou les provinces frontalières, ou la location simple de la force de travail. Une proportion croissante de ces activités se réalise en dehors de la commune d'origine et se traduit par une grande mobilité des personnes (Gironde, 2001). Le niveau très faible de l'analphabétisme (9% de la population vietnamienne), dans ce pays aux traditions d'enseignement anciennes et qui a bénéficié de l'enseignement de masse de l'époque communiste, favorise les aptitudes des ruraux à occuper des emplois non agricoles, notamment en ville vers lesquelles les migrations pendulaires se développent de plus en plus.

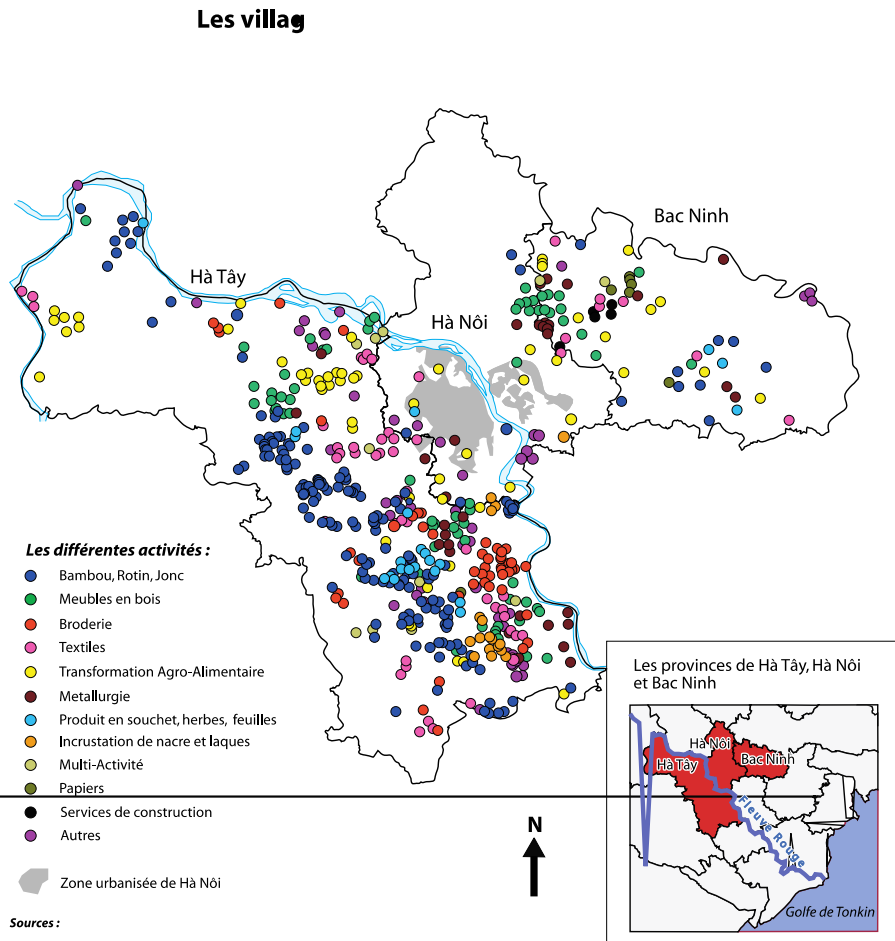
1.3 Un système qui intègre toutes les étapes de la production et de la commercialisation

Un cluster de villages de métier est un système productif localisé qui regroupe des entreprises très variées en terme de taille, de statuts, de mode de production et de techniques. Il comprend un nombre variable de localités et d'entreprises déclarées ou non. Le fonctionnement de ces clusters dépend de la nature des activités qui y sont pratiquées. La concentration géographique de petites entreprises peut être associée avec le développement des réseaux marchands : elle favorise les économies d'échelles et une meilleure utilisation des réseaux de fournisseurs et la diffusion des savoir-faire au sein d'une société profondément villageoise où plusieurs générations vivent sous le même toit. Ainsi, la proximité entre les entreprises au sein du cluster participe à la rapide mise en connexion d'une multitude de foyers et d'entreprises au sein d'un réseau de connaissance et de praticiens de savoir-faire complémentaires.

Ce système de production localisé trouve son ancrage dans le village, base de l'unité territoriale et sociale de la société vietnamienne. C'est une communauté de savoirs partagés au sein d'un espace territorialisé et balisé par un patrimoine architectural et religieux fait de maisons communales, temples ou petits pagodons destinés à la vénération des ancêtres de métier et génies tutélaires du village. Un riche patrimoine immatériel (festivals, jeux et spectacles de théâtre...) s'exprime dans ces lieux, et témoigne du rôle identitaire de ces métiers au sein de la société villageoise, même si les corporations ont disparu.

Les villages pratiquant un même type d'activité (agro-alimentaire, vannerie, textile...) sont regroupés dans un même espace et sont organisés en clusters (figure n°1). Dans certains clusters, un marché de matière première se tient plusieurs jours par semaine. Ces marchés assurent la stabilité du métier, entretiennent les réseaux de commerçants et d'artisans et créent une dynamique pour des métiers faibles marges de rentabilité comme la vannerie.

Figure 1 : les villages de métier dans les provinces de Hà Tây, Hà Nội et Bac Ninh en 2006



chaîne de production dans l'espace. On assiste à deux types de mouvements : un lié à la division du travail créée par la sophistication du traitement de la matière première ou/et du produit fini, l'autre est lié à la mécanisation.

1.4 Des systèmes de production localisés qui s'organisent à trois niveaux

Les relations entre les entreprises dans les clusters de villages de métier sont fondées tout d'abord sur l'appartenance à un village, lieu d'ancrage et de partage d'une sociabilité commune, parfois depuis plusieurs siècles. La division du travail s'opère ensuite, avec l'extension du bassin de production aux villages des alentours, et les relations s'effectuent ainsi entre entreprises et entre villages. Cette double assise territoriale renforce les liens entre les entreprises et permet aux plus petites d'avoir une meilleure visibilité fondée sur leur appartenance à un village, communauté de savoir-faire partagés autour d'un même ancêtre fondateur du métier.

Ces clusters s'organisent à trois niveaux (Fanchette & Nguyen Xuan Hoan, 2009) :

- entre les villages

Un cluster de villages est composé d'un centre principal (la locomotive) où sont localisés les plus grands producteurs et donneurs d'ordre, des entreprises déclarées, souvent mécanisées et regroupées au sein d'une zone artisanale. Il existe plusieurs types de relations inter-villageoises au sein de ces systèmes. Chaque village est spécialisé dans un type de produit mais dépend des autres pour :

- L'approvisionnement en matières premières (commerce, tri, recyclage)
- Les savoir-faire : certains villages possèdent une spécialisation artisanale depuis des siècles et participent à la fabrication d'objets de luxe ou d'art.
- L'espace de production : les donneurs d'ordre des villages mères sont très gourmands en terre et, en l'absence de terres suffisantes dans leur village, ils louent des parcelles dans les villages limitrophes pour y installer des ateliers ou des magasins.
- Les services (transports, commerces, marchés de matières premières, ateliers de réparation des machines).
- D'autres activités annexes liées à l'activité principale (emballage, services de réparation, commerce de pièces détachées...).
- L'approvisionnement en main-d'œuvre : sous-traitance, ouvriers ou apprentis.

- au niveau villageois

Le travail est divisé entre des entreprises complémentaires, chacune effectuant soit une étape du processus de production, soit un type de produits. Sous l'effet de la mécanisation et de la diversification de la production, une plus grande division du travail s'opère entre foyers et allonge la chaîne de fabrication. La matière première de récupération (papier ou métaux) est échangée au sein d'une longue chaîne de collecteurs, puis est triée entre une multitude de foyers (dans le cas du papier), ou transformée par des artisans qui ont investi dans des machines (dans le cas de la métallurgie, les fondeurs vendent le métal recyclé sous forme de lingots, qui seront aplanis par des entreprises dotées de presses mécanisées, qui à leur tour vendront

[ATELIER 4 / WORKSHOP 4]

des plaques prêtes à l'emploi aux artisans qui vont les découper pour fabriquer marmites, plateaux ou gongs.

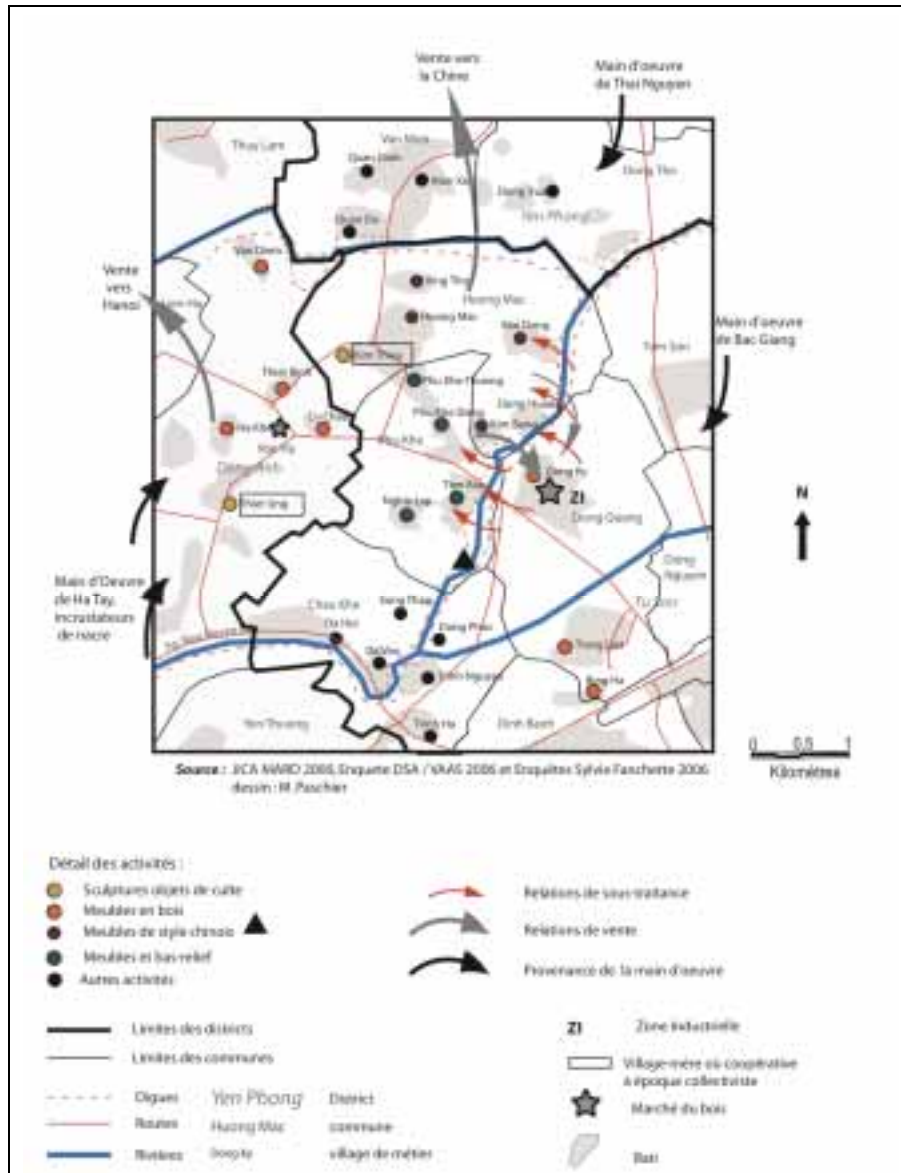
- entre les entreprises villageoises et les entreprises formelles des zones industrielles

Des grandes entreprises installées dans les zones industrielles urbaines sous-traitent aux ateliers spécialisés des villages de métier la fabrication de pièces détachées. On rencontre ce type de relations dans la métallurgie.

Le dynamisme des clusters dépend de la nature et la force des relations sociales existant entre ses membres, donc de leur capital social. À la solidarité "mécanique" de la société villageoise s'ajoute celle "organique" et professionnelle de ces communautés d'artisans, d'origine paysanne. La multitude des réseaux et des liens témoigne de la complexification de la société sous l'effet d'une division et d'une mécanisation du travail de plus en plus avancée. Malgré la concurrence acerbe qui touche principalement les grands entrepreneurs déclarés qui ont monté des sociétés, en s'endettant, et sont en concurrence avec les entreprises du secteur moderne, il existe des liens très étroits entre les ateliers. L'appartenance à une chaîne de production se fonde sur les savoir-faire des uns et des autres mais aussi sur la confiance. Certaines entreprises ont des fonds de roulement très faibles et sont obligées de payer leur fournisseurs ou leurs employés et sous-traitants une fois qu'ils auront été payés. Entretien pour la plupart des relations informelles sans contrats, les membres de la chaîne comptent sur la confiance pour assurer dans un temps limité le processus de fabrication de l'objet. Cette fluidité des échanges de biens semi-finis entre les membres de la chaîne permet une plus rapide exécution des articles.

[ATELIER 4 / WORKSHOP 4]

Figure 2 : le cluster de villages de meubles d'art de Đông Ky et les relations entre localités



[Collection : Actes Avignon - ISBN : 978-2-9105-4509-1]

Certains clusters peuvent tisser un réseau de relations économiques avec des villages ou des quartiers de villes de régions parfois très éloignées pour s’approvisionner en matière première, en main-d’œuvre spécialisée ou pour écouler leurs produits. D’autres, en revanche, fonctionnent sur un espace très réduit et se fondent principalement sur une division très poussée du travail. L’étude de la formation de ces réseaux sociaux et de son ancienneté est primordiale pour comprendre l’adaptabilité de ces clusters aux changements économiques et de leur capacité à faire évoluer les modes de production tout en accédant à des marchés internationaux de plus en plus difficiles à conquérir

Les relations familiales ne sont pas toujours les supports de réseaux de commerce ou de travail, en raison des conflits liés à la concurrence, aux problèmes financiers et au stress causé par le développement très rapide des activités dans un environnement économique très incertain. La constitution de réseau s'opère aussi le long de la chaîne de production où de nombreuses étapes se mécanisent. La possession d'une machine spécifique rend incontournable la sous-traitance de certains artisans, malgré l'absence de relations sociales, familiales ou de voisinage.

2 Des agglomérations se bénéficiant pas du statut urbain

2.1 Un réseau urbain limité de villes ayant des fonctions de contrôle du territoire hydraulique et administratives

La ville est le site de l'administration qui contrôle le territoire, la richesse agricole de son espace rural et sa population. Dans les sociétés hydrauliques le pouvoir urbain est très élevé et régent les territoires ruraux qui les entourent. Au Vietnam, le gouvernement opère une nette distinction entre les territoires ruraux et urbains : le pays est composé de provinces et de cinq villes-provinces gérées directement par l'État, qui sont à leur tour divisées en districts ruraux, en villes et en arrondissements urbains, respectivement subdivisés en communes rurales et en quartiers urbains. Les villes sont classées en 5 catégories en fonction de leur rang, de leur taille de population et du niveau de leurs infrastructures. À chacune des cinq catégories de villes correspond un niveau d'investissements de l'État dans les infrastructures établi lors de l'élaboration des plans économiques annuels et quinquennaux (Leseignoux S., 2005).

L'origine d'une telle définition est multiple. Dans ce pays très centralisé, à la prédominance de l'économie agricole, pendant de nombreuses décennies, le rôle attribué aux villes était double :

- Le site de l'administration hydraulique, fiscale et de contrôle de la population.
- Le stockage de la production agricole.

Le Vietnam a hérité de l'organisation territoriale chinoise. Une ville, en tant qu'espace administratif, contient toujours une part de son territoire classé en « rural » où se trouve une ceinture verte pour la production en maraîchage destinée à la ville, les rizières et les villages de métier qui approvisionnent la ville en produits manufacturés. L'administration des niveaux supérieurs, en général la Province, gère les communes rurales, en laissant aux districts, échelon intermédiaire, le soin d'exécuter ses directives. La capitale et certaines grandes villes ont rang de Province et sont des villes-province dont les limites dépassent largement la nappe urbaine. Reliées les unes aux autres par un réseau hiérarchisé de routes et de canaux, infrastructures indispensables à la commercialisation et au contrôle de la population, ces villes sont réparties régulièrement dans l'espace.

Cette définition restrictive dénie le statut de ville aux villages de métier les plus actifs, notamment ceux jouant le rôle de locomotive dans les clusters et qui correspondent en général aux villages d'origine du métier qui ont diffusé l'activité dans leur voisinage et polarisent les villages satellites. Contrairement au processus

d'industrialisation en Occident, un des moteurs de l'urbanisation au XIX^{ème} siècle et selon H. Lefèvre (2009) qui « est l'effet induit de l'industrialisation », la ville orientale, à fonction essentiellement politique, ne prend pas en compte cette proto-industrialisation comme génératrice d'urbain. De nombreuses différences caractérisent les processus d'industrialisation occidentaux et orientaux, notamment le rôle du capitalisme et la concentration des richesses urbaines en Occident et le développement de l'artisanat dans les zones rurales en Orient.

L'attribution du statut de l'urbain à des communes rurales répond avant tout à un souci d'encadrement et de contrôle du territoire rural et de ses populations qui fait l'objet de nombreux remaniements territoriaux. Lorsqu'une population devient trop importante pour être contrôlée par une seule ville, chef-lieu d'unité administrative, on crée un nouveau district ou une province. Les créations concernent des zones de forte croissance démographique et surtout de densités très élevées.

Au Vietnam, le changement de statut d'une commune relève d'un cahier des charges très complexe. Pour passer à l'urbain, une commune doit être une agglomération de plus de 4.000 habitants, dont les actifs sont à plus de 65% engagés dans des activités non-agricoles et des densités de plus de 6.000 hb/km². En réalité, de nombreuses communes remplissent ces conditions, mais pour des raisons de sous-enregistrement des non agriculteurs, elles ne sont pas promues urbaines. En effet, une part nombreuse des villageois continuent à se faire enregistrer comme paysans même s'ils ne pratiquent plus réellement l'agriculture sur leur minuscule parcelle, car en cas d'expropriation, ils pourront obtenir de meilleures compensations que s'ils sont considérés comme commerçants ou artisans.

En général, on attribut le statut urbain a des communes rurales périurbaines en les intégrant dans les arrondissements urbains, notamment dans les capitales de province, pour élever celles-ci dans la hiérarchie urbaine en augmentant leur taille, dès qu'elles ont acquis un certain nombre de conditions requises. Une commune ne deviendra jamais une petite ville en plein champ sans statut administratif.

2.2 Des modes de gouvernance inadaptées aux conditions sociales et économiques des grosses bourgades

L'agglomération croissante de la population pose le problème du mode de gouvernance de ces localités et de l'imposition de normes (foncier, fiscalité, construction...). Les pratiques des notabilités villageoises et lignagères, les tutelles communautaires ne sont pas toujours adaptées au développement de ces agglomérations. Le pouvoir villageois se heurte à celui de l'administration déconcentrée au niveau communal.

Les comités populaires de communes sont la courroie de transmission entre le niveau provincial et les villageois. Ils ne possèdent pas les moyens de coercition nécessaires pour imposer les directives, les normes de production. Normalement, ils s'occupent de la sécurité, des affaires civiles et sociales, et de la gestion foncière. La police locale enregistre les migrants et contrôle les entrées et les sorties. L'administration locale ne dispose pas de prérogatives en matière de gestion de l'eau, de l'électricité, de la collecte des ordures, des impôts, toutes ces responsabilités incombant aux services spécialisés des districts. Il n'existe pas de

[ATELIER 4 / WORKSHOP 4]

personnel compétent au niveau des communes, entités élues, pour prendre en charges les fonctions techniques.

Dans ces villages, l'incapacité des collectivités locales à faire appliquer les normes de production renvoie aux relations qu'elles entretiennent avec les villageois. Ceux-ci sont exclus des processus de décision et de gestion de leur propre territoire qui est, depuis 1945, directement géré par des entités administratives parfois déconnectées des réalités locales, le district ou la province.

Jusqu'à récemment, les villageois utilisaient leurs relations lignagères ou de voisinage pour obtenir les faveurs des membres des Comités populaires des communes afin qu'ils ferment les yeux face à une utilisation indue des espaces publics ou des terres agricoles. Avec la pression de plus en plus forte sur les terres et de la corruption grandissante des collectivités locales dans ce domaine, les relations entre les différents acteurs villageois sont de plus en plus tendues. De nombreux scandales ont altéré la confiance que les villageois entretenaient avec leurs élus et gestionnaires. Aussi, la résolution des problèmes environnementaux dans des villages artisanaux très industrialisés (métallurgie et papeterie) par des instances locales en partie corrompues se heurte à une méfiance de la part des villageois à qui il est de plus en plus difficile d'imposer le respect de la législation. Selon Nguyễn Hoàng Anh (2006), les villageois, dont les pratiques sont ancrées dans cette structure de relations communautaires, ne croient pas en la force de la loi et encore moins à l'idée qu'elle puisse défendre les petits entrepreneurs. Les conflits sont donc le plus souvent réglés à l'amiable, de manière informelle.

Même si certains villageois sont conscients des dégradations environnementales causées par les activités artisanales, et connaissent les plus grands pollueurs, leur priorité va au maintien du réseau social de production qu'est le cluster (Mahanty & alii, 2010). Ce mode de fonctionnement, basé sur la souplesse et l'évitement, nuit cependant très fortement aux conditions générales d'existence de la communauté. Les espaces publics sont délaissés, les canaux d'irrigations transformés en égouts et les routes défoncées.

L'incapacité du système politique très hiérarchisé hérité de l'époque de la planification communiste pour accompagner le développement de ces villages est symptomatique dans la gestion des nuisances environnementales. Les Comités populaires des communes sont dotés de moyens humains et financiers pour gérer des collectivités de 8.000 habitants en moyenne et dont l'activité est principalement agricole. Ils sont peu préparés aux impératifs de la gestion de communes industrielles et pluriactives : ils manquent de compétences, de capitaux, sont peu informés de la législation en matière environnementale (Monre, 2008). Leur appartenance à la commune limite leur capacité à s'imposer face aux habitants auxquels ils sont liés par des relations lignagères et de voisinage. Les présidents des Comités populaires de plusieurs communes composés de villages de métier se disent débordés par l'ampleur de la tâche qui leur est assignée et sollicitent les échelons supérieurs pour avoir les mêmes moyens institutionnels que les communes urbaines.

Au Vietnam, le système politico-administratif est très hiérarchisé. Les autorités les plus compétentes en matière d'urbanisme ou encore d'environnement sont souvent celles qui sont les plus éloignées des communes rurales (district, province). Par ailleurs, les villages de métier se distinguent par leurs problématiques

économiques, sociales et environnementales particulières. La législation rurale ne leur est pas adaptée. Les artisans sont en réalité rarement verbalisés pour leurs infractions à la législation environnementale (Duchère & Fanchette, 2013).

2.3 La non reconnaissance urbaine des bourgades : les atouts de l'informalité pour le développement économique

Dans le delta du fleuve Rouge, la part de la population employée dans l'industrie est plus élevée en zone rurale que dans les villes. Les artisans, ouvriers et techniciens de l'industrie représentent 26 % de la population économiquement active (PEA) totale des districts ruraux, contre 21% dans les arrondissements urbains. Les usines sont délocalisées dans le périurbain rural où il existe déjà un secteur artisanal étoffé qui regroupe 17% des emplois ruraux.

Entre 2002 et 2008, les emplois dans les entreprises non agricoles du secteur privé ont enregistré une croissance annuelle de 26,9%. Le secteur informel est le plus créateur d'emplois. Il est suivi de près par les entreprises à capitaux étrangers qui représentent 44% des emplois du secteur privé non agricole en 2008 (Nguyen Huu Chi, 2012). Entre 1990 et 2006, la part de l'industrie dans le PNB est passée de 23 à 42%. La croissance annuelle de l'emploi dans l'industrie atteint 7% par an depuis le début des années 2000.

Les villes se tertiarisent tandis que les parcs industriels se construisent sur de larges emprises de terres agricoles le long des autoroutes et les plus petites zones accueillent les usines urbaines délocalisées pour des raisons de pollution. Les zones rurales restent donc attractives pour les entreprises non agricoles. Mais à quel prix environnemental et social !

Les terres agricoles font l'objet d'une utilisation illégale pour la construction de bâtiments industriels ou de résidence. Si au Vietnam, les terres agricoles appartiennent à l'État et sont affectées en usufruit aux villageois, elles ne sont pas constructibles, sans décision administrative de la province ou de l'État.

Ces zones rurales bénéficient de nombreux atouts par rapports aux villes car les emprises foncières sont plus larges et coutent moins cher qu'en ville, les collectivités locales sont moins regardantes sur les conditions de leur implantation et notamment sur l'installation de systèmes d'épuration des eaux industrielle. La plupart des zones industrielles au Vietnam n'ont pas de système d'épuration des eaux qui se déversent dans le système hydraulique agricole. Les entrepreneurs s'installent en zones rurales où les normes d'embauche sont plus souples, les services sociaux et de l'hygiène sont moins regardant et se déplacent moins facilement qu'en ville. Pour attirer ces investisseurs, des politiques très favorables en matière fiscale et foncière sont proposées aux investisseurs étrangers, pour la plupart asiatiques (Corée du sud, Japon...).

Malgré leur éloignement du centre-ville bien desservi par les services et les commerces, et offrant des logements de plus grande qualité, leur localisation le long des grands axes routiers leur permet une accessibilité facile. La présence d'une main-d'œuvre nombreuse justifie leur implantation aux yeux des autorités provinciales, même si dans les faits, les grandes entreprises des parcs industriels y ont peu recours. Pour les PME formelles des villages de métier, l'embauche de main-d'œuvre locale sans contrat, sans protection sociale et avec des horaires non

règlementés est courante. Les contrôles des services de l'hygiène et de la protection sociale de la province sont fréquents, mais réglés à coup de pots de vin.

2.4 Les changements administratifs liés au passage à l'urbain : atouts et contraintes

Le sous-équipement, la pauvreté du budget récurrent et les faibles moyens administratifs des bourgs très peuplés et pluri-actifs constitue la leitmotiv des collectivités locales. Les standards de développement dans les communes rurales restent faibles. Cependant, si le passage à l'urbain constitue la solution pour améliorer le standard de ces localités, il ne leur donne pas d'autonomie et ne leur facilite par l'accès au foncier pour développer leurs capacités productives.

Le passage à l'urbain des bourgades et des gros villages pluri-actifs s'accompagne d'une série de changements administratifs, notamment en matière de règles d'aménagement et de conditions de production, mais aussi et surtout de l'élévation du prix de la terre qui deviendra constructible. Les nouveaux quartiers urbains, ou *phuong*, bénéficient d'un budget plus conséquent que les villages pour financer les investissements en infrastructures et pour l'amélioration des réseaux permettant une mise aux normes. Le nombre de fonctionnaires et d'élus dans les Comités populaires augmente, notamment celui de policiers, et des spécialistes des questions juridiques et environnementales sont intégrés. On cherche à élever le niveau et le nombre des fonctionnaires et des élus du comité mais aussi à limiter l'esprit de clocher de l'ancien village et à le fondre dans le quartier, la population perdant alors son représentant, le chef de village. Normalement, les policiers doivent provenir de l'extérieur du quartier, ainsi que le président du Comité populaire, pour mieux imposer la loi.

La gestion du quartier est plus stricte que ne l'était le village : on impose des normes de construction de production et d'embauche ; de nouvelles taxes sont levées par une administration plus coercitive et ayant plus de moyens. Enfin, la main-d'œuvre temporaire fait l'objet d'une surveillance plus rapprochée. Ces restrictions à la liberté villageoise s'accompagnent d'une amélioration des équipements et des services sociaux. Les extensions villageoises sur les terres de maraîchage sont en général régularisées.

Les modes de gestion des affaires locales sont plus bureaucratiques et plus rigides tandis que la commune bénéficiait d'une plus grande autonomie d'exécution. « Derrière les objectifs officiels de professionnalisation de la fonction publique locale qui sont affichés pour justifier le passage à l'urbain, on peut supposer que se cachent en fait des intentions d'encadrement des communautés rurales en affaiblissant les structures de pouvoir locales et d'expliquer la décision de maintenir une commune au statut rural, alors qu'elle est, dans les faits, urbanisée » (Labbé & Segard, 2013).

Le passage à la ville se traduit en général par une suppression des terres agricoles qui vont être rapidement construites ; celles bien situées le long des axes routiers pour les projets urbains font l'objet d'une sollicitation accrue par les investisseurs. Les collectivités locales de niveau inférieur (commune rurale, quartier urbain) n'ont pas de politique d'aménagement propre. Elles se voient imposés des plans d'occupation des sols des niveaux supérieurs. Par ailleurs, il s'effectue au détriment de la démocratie villageoise, les chefs de village disparaissant et les

quartiers sont gérés dorénavant par des Comités populaires de quartier dont une partie des membres provient de l'extérieur de la communauté villageoise et qui sont plus liés avec les autorités de l'arrondissement que ne l'étaient les représentants du village (Labbé, 2011).

Pour certains administrateurs provinciaux, l'intégration des villages de métier dans la ville est remise en cause et l'avenir des villages de métier est très incertain. La flambée du prix des terres constructibles rend inaccessibles les terres aux artisans dans un contexte d'économie de marché ; les problèmes environnementaux sont difficiles à résoudre par les collectivités locales peu dotées de prérogatives et la société villageoise risque d'être déstabilisée par le venue de migrants et la perte de leurs terres agricoles, annonçant la fin des villages de métier fondés sur la cohésion villageoise autour de la gestion de l'hydraulique (Duchère & Fanchette, 2013).

3 Métropolisation et urbanisation *in situ* : intégration des marges rurales et déstructuration des systèmes de production localisés

La non reconnaissance de la strate des des grosses bourgades rurales dans la hiérarchie urbaine renforce la suprématie des grandes villes et joue en faveur de la mondialisation et son expression urbaine, la métropolisation. Le choix politique de considérer les métropoles comme moteur de la croissance s'accompagne de réformes de libéralisation de la terre, d'attraction des investissements étrangers grâce à des mesures fiscales incitatives, et dans un pays comme le Vietnam, à un véritable rattrapage urbain, après trois décennies de politiques anti-urbaine.

Cepend an, contrires que aux grandes métropoles d'Occidean, les zones périurbaines d'Asie des moussons sont deasé que peuplées, et pluri-actives et comptque sur l'agriculture pour nourrir les populations périurbaines. La construction tous azimuts de grands projets urbains sur les terres agricoles, se fait au détriment de l'accès au foncier des habitants de ces bourgades. Par ailleurs, les politiques d'aménags que local prônées par l'État pour éviter l'exode rural ne sont plus d'actualité, et soumettent les petites entreprises villageoises aux règles de la concurrence néo-libérale. Dans les pays capitalistes de la région sud-est asiatique, les villages de métier et l'industrie rurale ont été balayés par la concurrence dès les années 1980, alors que le Vietnam se réveillait de plusieurs décennies d'embargo qui avaient réussi à protéger sa petite industrie.

3.1 La métropolisation dans le delta du fleuve Rouge, un projet urbain difficile que intégrateur

Dans les alentours de Hanoi, l'exteasion de la ville-province se caractérise par un zonage des espaces à construes selon un modèle de ville fondée sur la mobilité automobile (séparation résideace-travail) destinée à la minorité de la couche moyenne et élevée de la société et donc à une ségrégation des activités et des usages (zones résideatielles, zones industrielle et zones récréatives) et des ruptures spatiales et sociales entre les villages qui vont être absorbés et les vastes emprises foncières où de nouveaux projets sont destinés à la classe moyenne.

[ATELIER 4 / WORKSHOP 4]

Cette politique « top-down » ne permet pas aux niveaux administratifs inférieurs de participer à la ville en proposant des POS qui prendraient en compte à la fois la spécificité des villages urbains et le projet de l'extension urbaine. Elle est symptomatique de la hiérarchie administrative vietnamienne et de la vision des espaces ruraux comme réserve agricole ou foncière pour les villes.

Fondée sur une mise en concurrence des espaces et une privatisation de la gestion des territoires, les États devenant des facilitateurs pour que les investisseurs accèdent au foncier, la métropolisation pose un double problème. D'une part, la privatisation de la gestion du territoire par les investissements étrangers et mondialisés remet en cause le pouvoir de l'État fondé sur l'hydraulique et garant de la protection des populations contre les inondations. Il est marqué par l'affaiblissement du ministère de l'Agriculture face aux ministères de la Construction et de l'Industrie. Moins une politique urbaine, c'est un modèle de ville créé par les forces du marché. Par ailleurs, le développement fondé sur l'agriculture et l'artisanat qui avait permis une capitalisation de grands travaux et de population sur la longue durée est remis en cause par une économie mondialisée et volatile. Ces politiques nient le potentiel urbain et productif des villages et ne cherchent pas à les intégrer, comme cela étaient jusqu'alors le cas, dans la fabrique urbaine.

En effet, la ville millénaire de Hanoi s'est formée en partie sur un dense substrat de villages qu'elle a absorbés progressivement dans son tissu. La capitale du Vietnam féodal était formée à l'origine par une citadelle, lieu du pouvoir impérial, et du quartier marchand, le « Quartier des 36 rues et corporations », relié à une myriade de villages périurbains et plus éloignés qui l'approvisionnaient en produits agricoles et artisanaux. Elle s'est étendue sur ses marges, intégrant villages très peuplés et pluri-actifs et cuvettes lacustres dans son périmètre.

Cette intégration des villages s'est effectuée selon des modalités variables tout au long de l'histoire, en fonction de la nature de la politique d'aménagement de l'État en place, du modèle d'urbanisme sur lequel il s'appuyait, des activités économiques des villages et du dynamisme des collectivités locales en présence. Jusqu'à la fin de l'époque collectiviste (1986), les villes ont gardé un rôle strictement administratif et leur place sur le territoire est resté limité : les fortes densités sont d'émanation villageoise. Hanoi, petite capitale d'un pays de plus de 80 millions d'habitants, est restée contenue dans un territoire limité à 4 arrondissements jusqu'en 1995.

Après avoir retrouvé sa légitimité, en partie perdue pendant les années post-réunification (1975-1980), l'État cherche à reprendre en main le contrôle de la gestion territoriale une dizaine d'années après les premières réformes du *Doi Moi*. Il fait le choix d'accélérer la transition urbaine et d'intégrer le pays dans l'économie mondiale. Il initie un certain nombre de réformes institutionnelles et foncières pour décentraliser une part de ses prérogatives en matière d'aménagement du territoire aux Provinces et accélérer le processus de « libération » des terres agricoles pour les rendre accessibles aux promoteurs fonciers.

Le changement de vitesse opéré par l'État et les promoteurs immobiliers dans la construction et la planification de la Province-capitale pose le problème de l'intégration des villages et celui de leur urbanisation *in-situ*, leur dynamique

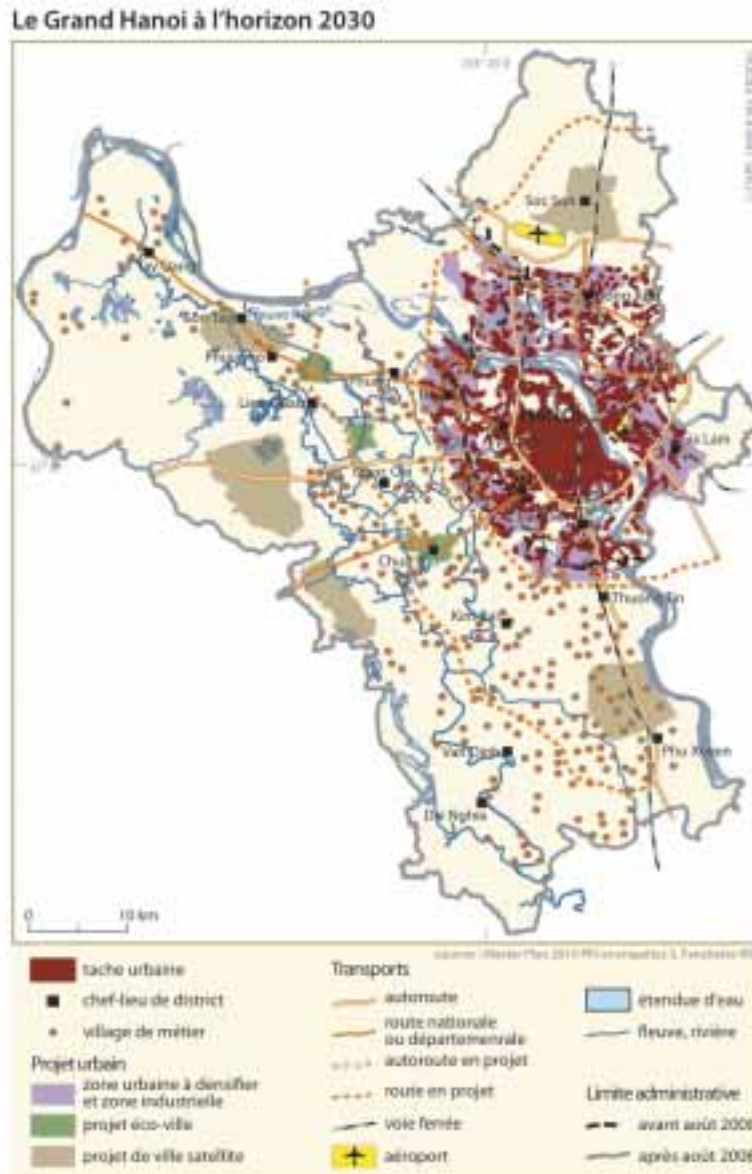
économique propre, l'importance du maintien d'une ceinture verte autour de Hanoi pour l'alimentation en produits frais de la ville et la protection contre les inondations... La fusion ville-campagne, qui a toujours fait la spécificité du delta du fleuve Rouge et qui explique en partie pourquoi la capitale en tant que telle a été limitée dans son expansion, semble remise en cause. Jusqu'alors Hanoi était une ville socialement viable, capable de maintenir sur place et d'intégrer les populations villageoises à faibles revenus.

3.2 La libéralisation de la terre dans les zones périurbaines : la remise en cause des systèmes productifs locaux avec la métropolisation

Depuis les années 2000, la politique de création des sites artisanaux dans les villages de métier a changé de modalités et remet en cause la politique de promotion des petites entreprises rurales par les autorités provinciales et le développement économique local. La maîtrise d'ouvrage est attribuée à des promoteurs qui se chargent d'exproprier les paysans et de louer à long terme les parcelles au prix du marché libre, au grand dam des villageois les plus dynamiques qui demandent à être maîtres d'œuvre de leurs propres installations industrielles. La terre peut être affectée à des individus extérieurs à la commune si les villageois n'ont pas les moyens de les louer. Les artisans dans les villages de métier ont besoin de terres pour élargir leur envergure de production, se mécaniser, construire des dortoirs et délocaliser les ateliers les plus polluants. Cette marchandisation de l'aménagement industriel a provoqué une course à la terre et le développement des constructions illégales sur les terres agricoles, notamment sur celles destinées au maraichage.

Selon le schéma directeur de la province de Hanoi, la superficie agricole à exproprier d'ici 2030 pour la densification de la zone urbaine autour du noyau déjà urbanisé de la ville par la construction de zones résidentielles et industrielles correspond à environ 32.300 hectares, sur les 60.000 hectares de superficie totale de ces communes où vivent 1,4 millions d'habitants en 2009 (figure n°3). La superficie résidentielle de ces villages s'élève à 8 859 hectares et celle de la production non agricole à 3558 hectares.

Figure 3 : Schéma Directeur de la ville-province de Hanoi à l'horizon 2030 (PPJ, 2011)



Ainsi, plus de la moitié de la superficie de cette couronne sera occupée par des zones résidentielles ou villes satellites denses, construites à 60% de leur superficie en immeuble de plus de dix étages, sans qu'aucune réserve foncière ne soit attribuée à ces villages absorbés dans le périmètre de la ville. L'État et les Provinces favorisent la construction de grandes zones industrielles capables d'attirer des investisseurs étrangers. Des facilités foncières et législatives leur sont attribuées, au détriment de la construction de sites artisanaux pour les entreprises villageoises. Ces dernières, en grande partie informelles, ne sont pas régies par les

[ATELIER 4 / WORKSHOP 4]

normes du code du Travail et de l'Environnement. Elles ont cependant une grande capacité d'embauche locale et de sous-traitance de la main-d'œuvre locale, contrairement aux grandes entreprises des zones industrielles.

Les espaces agricoles à urbaniser sont très vastes dans ces districts pratiquant encore largement la riziculture. Contrairement aux politiques mises en place dans les années 1990 pour élargir l'espace résidentiel villageois, ou les politiques de reconversion des villageois jusqu'aux années 2007 qui attribuaient l'équivalent de 10% des terres expropriés aux paysans pour la résidence ou la production non agricole, depuis 2008, les villageois sont contenus dans leur espace résidentiel.

On se trouve ainsi devant une répartition injuste des terres. Les services fonciers des provinces arguent de la nécessité de construire des zones résidentielles et industrielles de qualité ayant des standards urbains et internationaux sur de grandes emprises foncières pour hisser Hanoi au rang des métropoles internationale. Ce processus entraîne un renchérissement des terres, rendues inaccessibles aux villageois sur les terres agricoles desquels sont construits les grandes projets. La résolution des autorités est d'autant plus ferme que la Municipalité cherche à enrayer l'auto-construction de basse qualité dans les villages et à installer les infrastructures nécessaires à l'expansion de la ville. Cela pose le problème du droit à la ville de ces villageois urbanisés et pluri-actifs aux revenus insuffisants pour concurrencer les classes moyennes montantes nées avec le *Doi Moi*. Par ailleurs, l'intégration économique à la ville est faible et ne valorise pas les activités artisanales et industrielles existante.

Dans la province de Hanoi, en 2009, on compte un total de 12.000 hectares en projet ou en cours de construction de zones industrielles, de plusieurs centaines d'hectares. Celles actuellement en activité ont une très faible capacité à embaucher localement, les chefs d'entreprises préférant la main-d'œuvre docile et peu chère des provinces reculées (en 2009, 60% des ouvriers des zones industrielles de la province de Hanoi sont originaires d'autres provinces), créant un malaise social autour des questions d'accès à l'emploi, aux services de santé et au logement. 129.300 actifs agricoles seront expropriés de leurs terres agricoles dans cette seconde couronne et devront se reconvertir dans d'autres activités.

Le schéma directeur de la ville ne prennent pas en compte les spécificités des villages périurbains, et de ceux intégrés déjà dans la ville, au risque de remettre en cause leurs capacités productives, leur cohésion sociale et leurs besoins fonciers pour développer leurs entreprises et les mettre aux normes de production urbain. Les villages de métier ont des besoins spécifiques en matière d'aménagement, d'espace de production, de communication, en bref un patrimoine foncier constructible plus vaste que les villages agricoles et à un prix plus faible que dans les villes. D'où un risque d'augmentation des coûts de production trop élevée pour des artisans aux revenus limités (Duchère & Fanchette, 2013).

3.3 La disparition des terres agricoles et les effets négatifs des grands projets urbains sur le développement local

Dans les villages de métier, le système de production repose sur un savant mariage de raison entre l'artisanat, le petit commerce, les jardins intensifs, l'élevage et l'agriculture de subsistance. Les petits patrons comptent sur ces apports de revenus

[ATELIER 4 / WORKSHOP 4]

pour offrir des salaires plus bas qu'en ville. On rencontre deux types de villages artisanaux :

- les villages qui vivent essentiellement de l'artisanat. La mécanisation et le développement de la production artisanale ont détourné ces villageois de l'agriculture. Mais, afin de garder l'usufruit de leurs terres, ils les louent ou les prêtent à des paysans des villages voisins. De plus, tout le système de production repose sur une main d'œuvre pluri-active, sous-traitée de façon saisonnière à domicile et qui a besoin d'assurer son autosuffisance en riz.

- les villages où l'artisanat constitue un appoint à côté de l'agriculture.

Les terres agricoles, cultivées principalement en riz, apportent l'autosuffisance en céréales de la famille. Le riz est très peu commercialisé car les surplus sont rares. Il assure la sécurité alimentaire en cas de mévente des produits ou de chômage temporaire des petits artisans sous-traitants.

Si elles n'apportent qu'un complément de revenus aux villageois, les terres agricoles participent avec l'artisanat au maintien sur place de populations nombreuses et permet de limiter leur émigration vers les villes. Si l'agriculture disparaît, les revenus des activités artisanales secondaires comme la vannerie, la broderie ou la transformation des produits agricoles, ne suffiront pas pour l'entretien des villageois.

Les grands projets urbains en construction sur les terres agricoles ne prennent pas en compte l'organisation spatiale et sociale des villages. Les relations entre les villages de métier au sein des clusters sont intenses. Ces relations s'effectuent au sein d'un réseau de communication fait de routes aux gabarits variés, de chemins vicinaux ou de routes-digues non carrossables le long desquels des véhicules de toutes tailles s'affairent. Les autoroutes, les zones résidentielles et les industrielles traversent des finages, isolant des villages, supprimant les axes de communication inter-villageois. Tel qu'il est organisé, ce nouveau réseau risque de mettre à mal la dynamique économique au sein de ces systèmes de production localisés où l'échange est fondamental.

Les zones résidentielles et industrielles sont construites sur des remblais élevés à un mètre au-dessus des villages pour se protéger des débordements fluviaux. Quand il pleut, les villages en contrebas souffrent alors encore plus des inondations. Normalement, il est stipulé dans les protocoles qui régissent la construction des zones résidentielles et les zones industrielles, que les « développeurs » sont censés aménager un système de drainage autour des villages pour les protéger, mais rares sont ceux qui le font. La seule action engagée pour limiter les dégâts est le pompage temporaire à l'aide de grosses machines. Par ailleurs, les dysfonctionnements du système hydraulique affectent les terres encore cultivées. Certains canaux d'irrigation sont bouchés et l'eau n'arrive plus aux parcelles, notamment celles encadrées entre plusieurs projets. Les paysans sont obligés de les abandonner et ne reçoivent pas les compensations nécessaires car administrativement, elles sont toujours cultivées.

4 Conclusion

Constitutivement liée à la nécessité de se protéger des inondations et de gérer le territoire hydraulique, le regroupement de la population en de gros villages organise le peuplement très dense dans le delta du fleuve Rouge. Bénéficiant par ailleurs de rentes de situations le long des fleuves et à proximité de la mer, les gros villages s'adonnent à de nombreuses activités commerciales et d'échange.

Troisième voie entre le capitalisme et le collectivisme, les systèmes de production localisés que sont les clusters de villages de métier démontrent la capacité des agglomérations rurales à développer des modes de production industriels et artisanaux en cumulant les avantages de la sociabilité villages et du capital social local avec l'innovation et de la présence d'une main-d'œuvre nombreuse et experte.

Ces bassins d'emplois connectés aux systèmes de production internationale ont déjà fait leur preuve en Italie où les districts sont à l'origine d'un développement industriel profondément ancré dans son milieu social et culturel et employant une grande partie de la population locale. Systèmes très peuplés, les clusters de villages de métier n'en demeurent pas moins fragiles, en raison de leur non reconnaissance territoriale et de la faiblesse de leur encadrement technique et administratif, eu égard à leur statut rural. La définition stricte de l'urbain dans ces deltas très peuplés renvoie à une idée de la ville, lieu privilégié de l'accumulation du capital et du développement économique, bénéficiant d'un encadrement de l'État au détriment des localités rurales, quelque soient leurs tailles et leur dynamisme économique.

Les premiers résultats de nos recherches sur la périurbanisation dans le delta du fleuve Rouge suggèrent que le problème de l'insécurité foncière des villageois est au cœur de la problématique du développement économique des campagnes très peuplées qui se voient imposer un modèle de production apparemment incompatible avec celui existant. Si on étudie d'un peu plus près le modèle chinois qui inspire grandement celui en œuvre au Vietnam, on remarque qu'avec un décalage de dix ans environ, ce dernier rencontre le même type de problèmes sociaux et économiques que ceux de la Chine liés à la transition d'un modèle économique administré par l'État communiste à un modèle plus libéral.

Après avoir développé un modèle de développement fondé sur l'industrialisation des villages et des bourgs visant à créer des emplois non agricoles dans les campagnes pour limiter les migrations vers les villes, la fulgurante ascension économique de la Chine durant les années 1990 profite aux villes, que la mondialisation met au devant de l'ouverture du pays, au détriment des campagnes. Les expropriations liées au développement urbain et industriel dans les zones périurbaines, l'inégal accès aux services sociaux et aux équipements entre citadins et ruraux, et une corruption généralisée à tous les niveaux de l'administration du pays créent un malaise social qui se traduit par un exode rural de migrants illégaux, des jacqueries... (Colin, 2006). La soumission administrative des campagnes aux villes, rappelle celle en œuvre au Vietnam et risque de remettre en cause la capacité des campagnes à ancrer sur place une population très nombreuse qui ne trouvera pas sa place dans des villes de plus en plus tertiaisées.

Bibliographie

Colin S., 2006, « La Chine et ses campagnes. L'édification de nouvelles campagnes socialistes : un remède contre le malaise rural chinois », *Transcontinentales* (3) : 47-66.

Duchère Y. & Fanchette S., 2013, « Les enjeux environnementaux dans les villages de métier périurbains : quels types de gouvernance pour une meilleure intégration dans la ville ? », Chap. 26, in Chaleard (dir) *Métropoles aux Suds, le défi des périphéries ?*, Karthala : 395-408.

Fanchette S. & Nguyen Xuan Hoan, 2009, « Un cluster en expansion : les villages de métier de meubles d'art de Dong Ky, réseaux sociaux, dynamiques territoriales et développement économique (delta du fleuve Rouge – Vietnam) », *Revue Moussons* n° 13-14, Aix en Provence, pp. 243-268.

Gironde Ch. 2001, *Réhabilitation et transformation de l'économie familiale au Nord-Vietnam : systèmes d'activités villageois et réseaux de relations dans le delta du Fleuve Rouge*, thèse de doctorat, IUED, Genève.

Labbé D., 2011, « Urban Destruction and Land Disputes in Periurban Hanoi During the Late-Socialist Period », *Pacific Affairs*, vol., 84, N°3, pp. 435-454.

Labbé D. & Segard J., 2013, « Du rural à l'urbain : les enjeux du changement de statut administratif à Hanoi (Vietnam) », in Chaleard J.L. (dir) *Métropoles aux Suds, le défi des périphéries ?* Karthala-Prodig, pp. 343-354

Langlet Quach Thanh-Tâm, 1993, « Le phénomène urbain dans le Vietnam traditionnel ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 46 (184), Bordeaux, pp. 419-441.

Lefebvre H., 2009, *Le droit à la ville*, 3ème édition, Economica, 135 p.

Leseignoux S., 2005, *État des lieux des structures locales et de leurs relations avec l'État au Vietnam*, IMV, Hanoi, 26 p.

Mahanty S., Trung Dinh Dang & Phung Giang Hai, 2010, *Crafting sustainability: managing water pollution in Viet Nam's craft villages*, Discussion paper, Australian National University Canberra, 48 p.

McGee, T. G., 1991, "The emergence of desakota regions in Asia: expanding a hypothesis". In Ginsburg N., Koppel B. & McGee T. G. (dir.), *The extended metropolis. Settlement transition in Asia*: University of Hawaii Press, Honolulu, p. 3-26.

MONRE (Ministry of Natural Resources and Environment), 2008, *National State of environment 2008. Vietnam Craft village Environment*, Hà Nội, 98 p.

Nguyen Hoang Anh, 2006, « La répartition des compétences entre pouvoir central et pouvoir local au Vietnam. Approche critique et propositions », *Administration and public management review*, n° 4, Hanoi, pp. 1-6.

Nguyen, Huu Chi, 2012, « Secteur Informel, Emploi pour les Travailleurs Ruraux, et Processus d'Intégration Economique : le Cas du Delta du Fleuve Rouge (Vietnam) », Thèse, Université Paris 13, Janvier 2012

Oshima H.T., 1986, "The Transition from an Agricultural to an Industrial Economy in East Asia," *Economic Development and Cultural Change* 34: 4 : 783-810.

PPJ (Posco, Perkins Eastman, Jina), Vietnam Institute of Architecture, Urban and Rural Planning (VIAP) and Hanoi Urban Planning Institute (HUPI), 2011, *Hà Nội Construction Master Plan, 2030*, for the Ministry of Construction & the Hanoi People's Committee.